

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Rappel : saison de l'herbe à poux

Vous souffrez d'allergie au pollen? À la mi-août, voici des gestes permettant de diminuer les effets du pollen de l'herbe à poux!

Joliette, le 20 août 2021 — Le pollen de l'herbe à poux est la principale cause de rhinite allergique saisonnière, qui débute en fin d'été. La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire vous rappeler les bons gestes à poser pour réduire l'exposition au pollen de l'herbe à poux.

Reconnaître l'herbe à poux parmi les autres plantes



Détruire les repousses de l'herbe à poux à la mi-août

L'herbe à poux pousse au début du printemps (mi-mai) et meurt à la fin de la saison automnale. Sa floraison se fait en plein milieu de l'été. Si vous avez déjà coupé les plants existants en juillet, une nouvelle tonte effectuée à la mi-août permettra de réduire considérablement la quantité de pollen libérée dans l'air.

Les personnes souffrant du rhume des foins doivent réduire leur contact avec l'herbe à poux et mettre en application les mesures suivantes :

- Éviter de tondre soi-même la pelouse pendant sa floraison;
- Éviter de fréquenter les lieux infestés par l'herbe à poux;
- Si cela est possible, par temps chaud, sec et venteux, laisser les fenêtres fermées et utiliser un système de climatisation ou de filtration pour empêcher le pollen d'entrer dans la maison;
- Éviter de faire sécher ses vêtements à l'extérieur;
- Savoir que, pour les activités à l'extérieur, après une pluie, les grains de pollen se sont déposés au sol, ce qui a pour effet de réduire les réactions allergiques.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux publie un [Guide de gestion et de contrôle de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes](#). Consultez-le pour en savoir davantage!

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
communications.cisslslan@ssss.gouv.qc.ca